



SPECTACLE ASSISTANCE

Prestataire Paies et Formation en Gestion du Spectacle

Formation Continue d'Adultes - Déclaration d'activité n°93 13 14022 13 Auprès de la DREETS PACA (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état)

SIRET : 522 119 882 000 10 CODE APE : 8559A

PROGRAMME DE FORMATION

CREATION D'ENTREPRISE - MODULE 14 h


SAVOIR FAIRE LA PAIE DES INTERMITTENTS DU SPECTACLE

Public Concerné :

Tout public désirant créer une structure culturelle

Prérequis : Sans niveau spécifique

Durée de la formation et modalités d'organisation :

 2 journées
Soit 14 heures



Individuel ou collectif



Dates à définir avec l'organisme de formation



1300 €

Contenu de la formation :

Analyse des bulletins de paie des personnels permanents, techniciens, artistes, artistes étrangers

Analyse des charges sociales à payer et périodicité

L'affiliation aux différentes caisses et les obligations en matière de cotisations. Connaître le calendrier des déclarations. Établir les états récapitulatifs annuels et mensuels

La durée du travail :

- - Annualisation du temps de travail
 - Législation des heures supplémentaires.
 - Comprendre les frais professionnels :
 - Limites Urssaf
 - Abattements pour frais des artistes Calculer les charges patronales et salariales.
- Pratique directe sur logiciel de paie de chaque cas abordé

Objectif de la formation :

Être capable de connaître les obligations en matière d'embauche des artistes et techniciens du spectacle. Comprendre et savoir préparer des fiches de paie pour les intermittents du spectacle. Réaliser des bulletins de paie dans le respect de la législation du secteur culturel. Analyser et établir les bordereaux des cotisations sociales.

Les points forts de la formation :

A l'issue de cette formation, vous serez en mesure de réaliser les bulletins de paie d'intermittents du spectacle, et les bordereaux des cotisations sociales. Vous aurez les compétences techniques nécessaires à l'embauche des premiers salariés intermittents de votre nouvelle structure culturelle.

Evaluations :

Evaluation formative de la formation sous forme d'études de cas, les participants réalisation des états financiers qui permettra d'évaluer les acquis du stagiaire